

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

JANVIER 2024

N° 340

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ✍️ **Encore une année qui s'achève** avec son lot de joies mais aussi de moments plus difficiles. Toutefois, en cette période dite trêve des confiseurs, **essayons de ne garder en tête que ce qui nous a apporté joie et satisfaction**, de voir davantage le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Les réalités, malheureusement, nous rattraperont bien assez vite...

Les fêtes de Noël sont achevées. Sous le sapin communal, illuminé par les soins du Comité d'animation et du personnel municipal, **un beau cadeau pour notre territoire : l'installation à compter du 22 janvier d'un kinésithérapeute**. En discussion depuis quelques semaines, l'arrivée de Charles JONQUET, dont la famille réside sur la Commune, va permettre de rouvrir un cabinet qu'une mutation professionnelle familiale avait fermé en janvier dernier.

Je ne peux que souhaiter réussite à ce jeune professionnel de la santé ; et je n'ai aucun doute tant je sais que la demande est forte et que la précédente expérience avait été concluante.

Mes souhaits également, en mon nom et en celui de l'ensemble des conseillers municipaux, à toute la population de LOUZAC SAINT ANDRÉ afin que 2024 soit riche en satisfactions personnelles, professionnelles et collectives. Que les mois qui viennent permettent de retrouver sérénité, meilleures conditions économiques et sanitaires...

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Lilian JOUSSON

KINÉSITHÉRAPEUTE

Charles **JONQUET**, kinésithérapeute, annonce **l'ouverture de son cabinet à compter du 22 janvier 2024 dans le bourg de Saint André au 4 rue Belle Eau** (en face de l'école maternelle).

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Au 1^{er} trimestre 2024 les conseillères numériques poursuivent leur permanence gratuite sur la Commune.

ATTENTION, désormais les permanences se feront **le mardi de 14 H à 17 H à la mairie** (et non plus le lundi à la bibliothèque).

Prochaines permanences : 16 et 30 janvier, 13 février, 12 et 26 mars, 9 avril.

MAIRIE

Fermeture exceptionnelle le vendredi 29 décembre.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 08 janvier
- lundi 22 janvier

Du fait du caractère férié du lundi 1^{er} janvier, la collecte des sacs noirs est décalée au mardi 02 janvier.

ILLUMINATIONS

A l'occasion des fêtes, **le Comité d'animation**, présidé par Laurent HA, **s'est associé à la Commune pour installer des décorations de Noël supplémentaires**. C'est le cas pour les guirlandes lumineuses dans les arbres (Mairie et Place des Borderies).

Faute de bénévoles en nombre suffisant il n'a pas été possible matériellement de faire plus cette année. Si vous voulez participer à l'animation de la Commune et à sa décoration, n'hésitez pas à rejoindre les rangs du Comité d'animation.

GALETTE DES ROIS

Le Comité d'animation est heureux d'accueillir les habitants désireux d'échanger avec les bénévoles de l'association à la mairie à l'occasion de sa toute première galette des rois le **jeudi 11 janvier à 18 H** (réservation : ☎ 05 45 82 18 80).

THÉÂTRE

La Troupe des Borderies lance sa tournée 2024 le **samedi 20 janvier** depuis la salle de l'école de Louzac. Sera présentée la pièce « Ça se complique ! » de Patricia HAUBÉ.

Les réservations seront ouvertes à compter du mercredi 03 janvier à 9 H : ☎ 06.58.75.45.57. Le tarif est de 6 €.

theatre.louzacstandre@wanadoo.fr

AGENDA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 08 janvier 14 H 00
Réouverture au public.

COMITÉ D'ANIMATION

Jeudi 11 janvier 18 H 00
Galette des rois à la Mairie
Réservation : ☎ 05 45 82 18 80.

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Mardi 16 janvier 14 H 00
Permanence gratuite à la mairie
Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90).

THÉÂTRE

Samedi 20 janvier 20 H 30
Représentation à LOUZAC SAINT ANDRÉ
(salle de l'école primaire)
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57.

Vendredi 26 janvier 20 H 30
Représentation à MÉRIGNAC (salle des fêtes)
Réservations : ☎ 06.82.36.06.69.

Samedi 27 janvier 20 H 30
Représentation à LINARS
(salle Julien GIMENEZ)
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57.

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Mardi 30 janvier 14 H 00
Permanence gratuite à la mairie
Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90).

THÉÂTRE

Vendredi 02 février 20 H 30
Représentation à CHERVES RICHEMONT
(salle de L'Abaca) Réservations : ☎ 06.58.75.45.57.

Samedi 03 février 20 H 30
Représentation à SAINT JEAN D'ANGELY
(salle Aliénor d'Aquitaine)
Réservations : ☎ 06.04.49.15.68 / ☎ 06.44.33.76.85.

PAROISSE

Pas de messe en janvier dans les églises Saint André et Saint Martin.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

FERRE KRYSIAK Tiwen 29 novembre
PRIOUZEAU Iris Camille Sylvie 13 décembre

DÉCÈS

COUTANT Didier 1er décembre

POPULATION

Au 1^{er} janvier 2024, les populations légales retenues par l'INSEE sont les suivantes :

- Population municipale : 982
- Population comptée à part : 24
- Population totale : 1006

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 décembre

- **Bâtiment local communal** → Location du 4 rue Belle Eau à Charles JONQUET, kinésithérapeute à compter du 15 janvier 2024.
- **Personnel** → Participation à l'appel d'offre du Centre de Gestion pour l'assurance des risques statutaires.
- **Droit de préemption urbain** → Régularisation du transfert de Grand Cognac à la Commune pour la zone UAz du PLU.
- **Energies renouvelables** → Validation des zones d'accélération des énergies renouvelables pour le territoire communal.
- **Chemin à bêtes rondes** → Accord de principe de cession d'une partie d'un chemin à bêtes rondes tombé en désuétude (Champs Garnier) aux propriétaires riverains.
- **Enquête publique** → Choix de Jacques VIAN comme Commissaire Enquêteur pour l'enquête pour la désaffectation et déclassement de portions de chemins.
- **Finances** → Validation d'un emprunt de 44 000 € auprès de la Banque des Territoires.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des zones d'Accélération des Energies Renouvelables ont été définies. Les préconisations pour la Commune de LOUZAC SAINT ANDRÉ sont :

- **développement non compatible** : éolien, agrivoltaïsme, photovoltaïque au sol ;
- **développement possible mais sous conditions** : géothermie (sous conditions sur toute la commune), méthanisation (partout mais sous conditions pour les secteurs des bourgs de Louzac et de Saint André), photovoltaïque sur toitures ou ombrières (partout mais sous conditions pour les secteurs des bourgs de Louzac et de Saint André) ;
- **développement possible** : réseau de chaleur.

SÉCURITÉ DES SPORTIFS

La pratique de la marche et de la course est devenue courante pour de nombreuses personnes. Souvent elles empruntent les routes goudronnées.

Si les automobilistes doivent respecter les règles du code de la route, les sportifs, amateurs ou pas, doivent prendre également des précautions. C'est d'autant plus vrai en cette saison où pluie, brouillard et obscurité peuvent être causes d'accidents.

Il faut donc **s'habiller de vêtements adéquats** (couleurs vives, bandes fluorescentes, etc...) et **s'équiper d'un éclairage adapté**. Et ce qui est vrai pour un piéton l'est également pour un cycliste.

Et si l'activité sportives se fait à plusieurs, il faut être en file indienne et non pas « en grappe »